



FIGARO

LA COMMUNE EN ITALIE

Naples, 21 septembre 1884.

Le rêve des communards parisiens est réalisé. Ce qui se passe dans ce pays peut satisfaire l'anarchiste le plus exigeant. Je ne parle pas par où dire, je ne veux raconter que ce que j'ai vu et ce qui m'est arrivé.

J'étais absolument obligé d'aller voir quelqu'un en villégiature à Cava de Terreni, à 45 kilomètres de Naples. Mais, connaissant la peur féroce des autorités de ce pays, je m'adressai à la préfecture de Naples, et M. le conseiller Cavasoli, avec son obligeance habituelle, me donna une lettre pour le commandeur Cassano, préfet de Salerne, dont dépend Cava, le priant de vouloir bien me protéger.

Lundi dernier, je prends tranquillement le train de 8 heures du matin et j'arrive à Salerne à 10 h. 40. Je descends. Une commission médicale et municipale m'enferme pendant un quart d'heure avec une dizaine de personnes dans une salle où une fumigation asphyxiante nous est administrée. Je ne me plains pas.

Un joli monsieur s'approche de moi.

— Vous venez de Naples, vous êtes suspect, nous allons vous faire conduire au Lazaret.

— Pardon, répondis-je, je suis porteur d'une lettre du préfet de Naples pour le préfet de Salerne. Veuillez avoir l'obligance de la lui faire parvenir.

On appelle un facchino celui qui joue le rôle de commissionnaire.

Pendant ce temps, une violente discussion s'élevait à deux pas de moi. Deux jeunes femmes, chacune avec un nourrisson et accompagnées de leurs maris, étaient arrivées par le même train. En route pour le Lazaret. Quelqu'un eut la malencontreuse idée d'observer que l'air empesté d'une agglomération de gens pourrait rendre malade les deux nouveaux-nés.

— C'est bien, dit le médecin, les femmes iront au Lazaret; nous emporterons les enfants en ville, où nous les nourrirons au lait d'ânesse.

C'est monstrueux, mais je l'ai vu et entendu.

Un monsieur fort bien mis arrive enfin sur le trottoir de la gare.

— Je viens de la part de monsieur le préfet,

qui me prie de vous remettre sa carte et la circulaire ministérielle. Je suis à votre disposition. Que désirez-vous?

— Peu de chose, entrer dans Salerne, présenter mes hommages au préfet et lui demander un laissez-passer pour aller à Cava.

Grand émoi de la commission municipale. Ce qui suit est difficile à raconter en français, il faudrait quelquefois employer le latin :

— Monsieur, me dit un personnage tout de noir habillé, cela est impossible.

— Mais la circulaire ministérielle que m'envoie votre préfet contient des ordres formels. Article premier : Aucune commune ne doit faire faire de quarantaine et sous ce prétexte séquestrer les individus. Art. 2 : On ne devra demander à personne de certificat de séjour dans des endroits contaminés ou non... Donc, je désire passer.

— Je regrette, continue le monsieur, mais la circulaire m'autorise à faire examiner les gens suspects et à les visiter.

— A votre gré, monsieur, je suis prêt à me déshabiller.

— Cela ne suffit pas; il faut que je vérifie... (comment le dire en français!) vos... inutilités stomachales ou corporelles!

— Je regrette infiniment, mais je ne suis pas disposé pour le moment.

— Alors, vous devez me suivre au Lazaret.

Je proteste avec force et demande l'appui du délégué de la préfecture. Nouveau conciliabule, à la suite duquel le commissaire municipal me dit :

— Vous devez savoir que le peuple s'ameute, qu'il arrête les personnes qu'il ne connaît pas; des gens armés parcourent les rues et ne se gênent pas pour faire feu sur les individus inconnus.

Et, s'adressant au délégué de la préfecture :

— Garantissez-vous sur votre tête la vie de monsieur s'il entre dans Salerne?

Le délégué n'osait répondre. Je m'offre d'entrer en voiture à ses côtés. Silence...

Que pouvais-je faire? L'autorité du gouvernement est nulle. La commune commande et fait ce qu'elle veut. La veille, dimanche, est survenue une révolution à Cava, arçé que les Salernitains empêchaient les ouvriers de Cava de venir travailler chez eux, puisque Cava avait fermé ses portes aux Salernitains. Deux dépêches furent envoyées au ministre Depretis. Pas de réponse. Enfin une dépêche du roi ordonne d'ouvrir Salerne pour les habitants de Cava. Le préfet alla dans cette dernière ville avec cinquante soldats.

A Cava l'anarchie est complète. Le municipice fait la loi comme il l'entend.

Le soir, à la tombée de la nuit, des bandes armées parcourent la ville, arrêtant ceux qu'ils trouvent dans les rues et qu'ils ne reconnaissent pas, les accusant d'empoisonner le peuple. Dimanche soir on tira quatre coups de fusil sur un pauvre diable regagnant son domicile. Il s'en tirera peut-être malgré deux blessures qu'il a reçues.

La nuit, les paysans parcourent les campagnes, les routes, tirant à droite et à gauche pour effrayer les gens.

Et l'autorité ne peut rien y faire. À San Clement, à Pagani, à Angri, etc., c'est la même chose. C'est la suppression de la liberté individuelle.

La panique s'étend jusqu'à Rome. Un très honorable négociant de Naples, M. Bertel, ayant une maison à Rome, m'a montré une lettre que lui écrit son propriétaire pour lui défendre de venir à Rome.

Où cela va-t-il s'arrêter?

Emilio.

P.-S. — Je venais d'écrire ces lignes quand je reçois de l'administration des télégraphes l'avis suivant que je vous traduis en français :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de l'article 17 de la convention internationale, votre télégramme n° 31, d'hier 16 septembre, a été arrêté. »

Mon télégramme disait :

« Amélioration de 10 heures hier à 10 heures ce matin, 494 cas et 190 morts... etc.

» Confusion encore plus grande dans pays voisins. À Salerne, à Cava, on s'est tiré des coups de fusil. On fait la chasse des étrangers à main armée. Il n'y a plus d'autorités. À Cava, Tirreni, autorités féroces ont empoigné un pauvre diable mourant de faim, et le soupçonnant d'être atteint du choléra, l'ont enfermé seul, au cimetière, dans la chambre mortuaire, où il est mort de peur dans la nuit. »

Le voilà le fameux télégramme et je le confirme.

J'étais allé voir le préfet comte San Severino qui, avec sa bienveillance habituelle, m'a prié de lui raconter les faits et, outré de ces actes de sauvagerie, il a immédiatement télégraphié au ministre de l'intérieur pour demander la suppression de ces stupides quarantaines et les moyens de protéger la vie des citoyens, en abolissant ces mesures draconiennes, indignes d'un peuple civilisé.

E.